

Pôle Ressources et Modernisation
Direction de l'Administration Générale
Service de la Commande Publique
Dossier suivi par Isabelle DEPEIGE
05 44 30 26 73
bureau-marches@creuse.fr
ID n°2023-080

Guéret, le 28 avril 2023

Lettre disponible sur le profil de l'acheteur du Conseil Départemental de la Creuse

Objet : TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE - Collège Jean Beaufret - 19 Route de Montluçon - 23700 AUZANCES

Information aux candidats n°1

Madame, Monsieur,

Suite à une demande de renseignement complémentaire formulée dans le cadre de la consultation citée en objet, vous voudrez bien trouver ci-après la réponse apportée à la question posée :

Question du 27/04/2023	Les fichiers EXCEL DPGF sont bloqués même pour les cases prix et total. Pouvez-vous nous transmettre des fichiers modifiables svp ?
Réponse	<p>Certaines cellules étaient restées verrouillées ne permettant pas aux soumissionnaires de compléter les cases prix du fichier relatif à la DPGF des lots n°9 et n°11.</p> <p>Pour ces 2 lots, une nouvelle version intitulée «5i – DPGF – LOTN9_v2» «5k – DPGF – LOTN11_v2» est mise à disposition de l'ensemble des candidats ce jour via la plateforme de dématérialisation. Ces documents dans sa version n°2 annulent et remplacent les anciens fichiers du même nom.</p> <p>Ces pièces sont téléchargeables sur la plateforme du Département.</p>

Je tiens à vous confirmer que :

- la date limite de réception des offres fixée au 02/06/2023 à 12H00, comme le mentionne l'Avis d'Appel Public à la Concurrence paru le 21/04/2023 dans La MONTAGNE Centre France (annonce légale) sous les références CF133990, 209264, est maintenue.
- et conformément aux principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures visés à l'article L3 du Code de la Commande Publique, la réponse apportée à la question posée est communiquée à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation.

Si vous avez déjà déposé une offre sur la plateforme, vous pouvez en déposer une nouvelle **sous réserve de la déposer avant les date et heure limites de réception des offres précitées.**

La transmission par voie électronique étant imposée, seule la dernière offre reçue pourra être prise en considération. Je vous rappelle que les date et heure retenues pour constater la réception du pli sont celles de la fin de son téléchargement sur le profil de l'acheteur.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
et par délégation
La Directrice de l'Administration Générale**

Signé Aline PASQUIGNON